

ACTE 2ND

PROTOCOLE 2022

LE TRIPLIEMENT DE L'ITN

UNITÉ SGP POLICE reçu à la DRCPN ce jour, obtient confirmation du cadencement prévu dans le protocole de mars 2022 :

PROPOSITION DRCPN	Montant actuel	Montant au 1er juillet 2023	Montant au 1er juillet 2025	Montant au 1er juillet 2027
Inférieure à 11hrs	15 €	25 €	35 €	45 €
Entre 11hrs et 12hrs	35 €	58 €	82 €	105 €
Supérieure à 12 hrs	55 €	92 €	128 €	165 €
Majoration "cœur de nuit"	45 €	75 €	105 €	135 €

UNITÉ SGP POLICE à l'initiative du STATUT DE TRAVAILLEUR DE NUIT, revendique le DOUBLEMENT de l'ITN, dès juillet 2023, et saisit le MI.

PROPOSITION UNITE SGP POLICE	Montant actuel	Montant au 1er juillet 2023	Montant au 1er juillet 2025	Montant au 1er juillet 2027
Inférieure à 11hrs	15 €	30 €	40 €	45 €
Entre 11hrs et 12hrs	35 €	70 €	90 €	105 €
Supérieure à 12 hrs	55 €	110 €	140 €	165 €
Majoration "cœur de nuit"	45 €	90 €	115 €	135 €



Le statut du travailleur de nuit un dossier 100% **UNITÉ SGP POLICE**

